

L'église de Saint Georges Motel ...



L'église romane de Saint-Georges-Motel est un vaste édifice, bâti au cours du XIe siècle, puis remanié à plusieurs reprises aux XVe et XVIe siècles. Les parties les plus anciennes de l'église sont aujourd'hui la sacristie, avec sa voute en cul-de-four, et le porche en anse de panier de la tour, accolée à la nef vers la fin du XVIIIe siècle.

A l'intérieur, le lieu de culte abrite une cloche de 1834, une statue dite « de Saint-Georges », en bois polychrome du XVIIe, un vitrail du XVIe siècle – classé au titre des Monuments Historiques – représentant l'Arbre de Jessé, et enfin des fonts baptismaux du XVe siècle en pierre calcaire.

Cette œuvre surprenante, composée de deux cuves reposant sur des pieds hexagonaux, est ornée de hauts reliefs représentant divers saints (Charlemagne, Georges, Jean-Baptiste) et motifs floraux.



... des fonts baptismaux à restaurer



Malheureusement, les fonts sont aujourd'hui très fragilisés et connaissent de nombreuses chutes de fragments, un phénomène accéléré par les sels solubles qui se sont accumulés au fil des siècles.

En conséquence, la commune de Saint-Georges-Motel et l'association pour la sauvegarde du patrimoine – qui s'est donnée pour objectif d'assister la municipalité dans ses projets de conservation – ont décidé de faire appel à votre générosité, afin de sauver ces fonts baptismaux exceptionnels.

La Fondation du patrimoine

La Fondation du patrimoine a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural.

Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel... Tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation.

Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets, permet aux propriétaires privés de déduire tout ou partie de leurs travaux, et mobilise le mécénat d'entreprise.

Comment faire un don ?

La souscription pour la restauration des fonts baptismaux s'adresse à tous, particuliers, associations et entreprises. Si vous souhaitez apporter votre aide, deux solutions s'offrent à vous :

➔ Connectez-vous sur le site Internet de la Fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/44201 et découvrez la présentation de l'église. Vous aurez la possibilité de faire un don en ligne depuis notre site avec votre carte bancaire, par paiement sécurisé.

➔ Ou complétez et expédiez le bon de souscription au dos de ce dépliant, accompagné de votre don.

En retour, vous recevrez un reçu fiscal que vous pourrez joindre à votre déclaration d'impôt. Merci par avance pour votre participation.